



L'AGENDA PAS-A-PAS

Edition n°9 - Juin 2021

tél. : 05 45 71 02 92

email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

Chers habitants de Lesterps

Vous avez reçu mi-janvier le bulletin municipal, après six mois, l'équipe municipale revient vers vous par cet agenda afin d'apporter quelques nouvelles de la vie communale et tisser des liens.

COVID 19: N'oubliez pas la prévention!

Beaucoup parmi vous ont été vacciné(e)s, le secrétariat de mairie a été le relai permanent entre les centres de vaccination (Confolens et Brigueuil) et les habitants de la commune.

Nous avons assuré le transport et l'accompagnement quand cela était nécessaire.

Nous continuons notre mission. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie quelque soit votre âge.

Même si certaines mesures sanitaires (port du masque à l'extérieur, confinement, couvre-feu...) sont suspendues, protégez-vous, restez vigilants.

ACTIONS DEPUIS JANVIER 2021

Le conseil municipal s'est réuni les 29 janvier, 19 mars, 1^{er} avril, 14 avril (vote des budgets) et 28 mai 2021.

Vos élus participent également aux travaux de la communauté des communes, aux différents syndicats et commissions, ils suivent aussi des formations indispensables à l'évolution des collectivités locales (sur les budgets, le droit administratif, la gestion des cimetières etc...).

VIE CULTURELLE

Au ralenti depuis la crise sanitaire, cependant, le 29 juin, aura lieu la fête de la Lumière : concert dans les jardins et l'église 19H, repas à emporter (sur réservation) 20H30 place des Tilleuls.

Ouverture de la maison du Patrimoine le 6 juillet à 14H30 - Inauguration le 2 juillet à 18H.

Cette année : les 80 ans de L'ÉTOILE SPORTIVE DE LESTERPS et les peintures de M. Guillaume LE BAUBE

Les autres associations feront connaître leur programme en fonction des impératifs sanitaires.

EXPOSITION SUR 80 ANS DE L'ÉTOILE SPORTIVE DE LESTERPS



Toutes les bonnes volontés sont mises à contribution. Si vous avez des photos (équipes de tous âges, intervillages, tournois, pétanque,...) ou objets (fanions, maillots, ...) ayant un lien avec l'Etoile Sportive de Lesterps, ils seront les bienvenues.

Il vous suffit de les porter à la mairie. Elles seront scannées et aussitôt rendues. D'avance merci beaucoup.

LES JEUNES DANS LA COMMUNE

Après un appel à candidature, cinq jeunes étudiants de Lesterps ont été recrutés pour des travaux durant la saison estivale.

Cette action a pour double objectif de faire face à un surcroît d'activité pendant l'été et de soutenir les jeunes dans leurs études et de leur offrir une petite expérience du monde du travail (candidature, entretien d'embauche...),

Trois tiendront à tour de rôle la maison du Patrimoine (Marie MENETRIER, Aurélien RAUX, Solenne DANGLADE) et deux aideront les employés communaux sur diverses tâches à l'extérieur (Audrey COMMIN, Auguste GOFFINET)

ÉCOLE



Répartition scolaire : Suite à une baisse des effectifs depuis plusieurs années sur le pôle BOREALL, l'Inspection académique a décidé de supprimer une classe, ce qui entraîne la répartition suivante:

Maternelles deux classes à Brillac, CP une classe à Oradour-Fanais, CE1 une classe à Lesterps, CE2 CM1-CM2 deux classes à Lessac. Total 115 élèves à la rentrée de septembre 2021.

A la suite de cette décision deux pôles de réflexion se sont mis en place afin de préparer l'avenir scolaire du territoire: l'un avec la communauté des communes, le second avec l'Éducation nationale. Nous y participons activement.

Transports scolaires: désormais gérés directement par la Région, ce qui a entraîné de nombreuses modifications. Le ramassage intra-communal (*ne desservant que trois familles dont deux non éligibles car trop proches de l'école*) est supprimé.

Par contre les navettes d'école à école continuent, de plus elles auront un personnel d'accompagnement et **la gratuité complète (la commune, par l'intermédiaire du Sivos, prenant à sa charge la partie que la Région demande aux familles).**

Nous adapterons les horaires **des garderies (gratuites)** afin que les parents aient plus de flexibilité et que cela corresponde au mieux avec leurs horaires de travail.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG

Comme il est dit dans le dernier bulletin, ces travaux d'aménagement se situent sur la rue de la Mairie, le jardin «Château» et la place des Viviers.

Le calendrier prévisionnel est arrêté et l'étude finalisée. Les travaux commenceront mi-octobre pour se terminer en début d'année prochaine.

L'ensemble des dossiers de subventions (État, Europe, Département, SDEG) sont validés, **la part de la commune se situera entre 25 et 30 %.**



Le diagnostic archéologique a eu lieu. Contrairement à la phase 1, il n'y a pas de préconisations complémentaires.

LA FIBRE

Deux armoires Nro (nœuds de raccordements) sont déjà installées à Lesterps, elles desserviront cinq autres communes. Le bourg sera fibré en octobre/novembre et les villages au plus tard fin 2022.

Vous serez tenus informés des démarches à faire auprès de l'opérateur que vous aurez choisi pour le raccordement de l'espace public à votre installation privée.

TELEPHONIE MOBILE

Lesterps a la chance d'avoir été la seule commune retenue cette année pour l'installation d'un pylône afin qu'il y ait une meilleure réception des communications téléphoniques passant par un téléphone mobile. Plusieurs terrains ont été démarchés, l'opérateur choisira le plus adéquat.

Nous remercions vivement les propriétaires qui ont répondu favorablement à notre demande.

L'AGENCE POSTALE



Aujourd'hui de plus en plus de services sont dématérialisés. Même si une partie de la population est connectée, il existe néanmoins des personnes éloignées de l'outil informatique.

Afin de diminuer ce phénomène de fracture numérique au sein du territoire, depuis le 14 juin, vous pouvez bénéficier de [FORMATIONS GRATUITES](#) grâce au dispositif « PASS NUMERIQUE CHARENTE #APTIC », financé par le Département.

Ces formations numériques sont animées par des associations locales partenaires et labellisées, pour notre secteur basées à Confolens :

CEDIF (5 Boulevard Meaudre d'Assit) et **APLB-APP** (rue de l'Ouilette)

Afin de recevoir votre chéquier APTIC (10x10€) soit une valeur de 100 €, il vous suffit de vous rendre à l'Agence Postale pour vous inscrire. Lors de la réception du chéquier, vous serez mis en relation avec l'association locale pour un diagnostic. *La formation sera ainsi adaptée à vos besoins.*

*Pour rappel : un point informatique (un ordinateur et une imprimante/scanner) est à votre disposition à l'agence postale. **L'accès est gratuit.***

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Attention!

Calitom, le syndicat départemental de collecte et de gestion des déchets, impose désormais aux communes **la redevance spéciale**. Si nous restions dans la configuration actuelle, la commune devrait reverser à Calitom entre 11 000 à 12 000 euros de taxes d'OM supplémentaires, ce qui n'est pas possible pour nos finances!

Aussi chacun devra, désormais, **utiliser uniquement le ramassage porte à porte** (devant ou à proximité du domicile ou bien les bacs de regroupement pour certains villages) mais **ne plus aller au stade** où les bacs seront supprimés **le 1^{er} octobre 2021**.

La collecte se fera comme d'habitude: une semaine sacs noirs, une semaine sacs jaunes. Les conteneurs individuels sont obligatoires, vous pouvez vous rapprocher de la mairie afin de bénéficier de prix dans une commande groupée.

Pour les salles de fêtes et le cimetière, des instructions vous seront communiquées ultérieurement et affichées sur place.

Nous vous remercions de votre compréhension et regrettons si cela occasionne des gênes mais cette situation nous est imposée.

REPAS DES AINES

Il n'a pu avoir lieu en 2020, pour 2021 il a été décidé en conseil municipal de changer de date.

Le 14 juillet la plupart des personnes sont en famille ou en déplacement et ne pouvaient y assister aussi sera-t-il reporté **en novembre**. La date sera communiquée en temps voulu, espérant que la situation sanitaire le permettra.

Commémoration du 14 juillet aura lieu en présence de la musique municipale de Confolens, départ de la mairie 10h, défilé jusqu'au monument aux morts place des Tilleuls, votre présence sera la bienvenue.

Un pot de l'amitié suivra cette cérémonie.

HABITAT

Bonne nouvelle ! Plus de 20 maisons ont trouvé preneur depuis le début de l'année, souhaitons que cette dynamique se poursuive.

Une opération d'importance (**Projet d'Intérêt Général: PIG**) sera lancée à l'automne par la communauté des communes pour la **rénovation de l'habitat ancien** avec des aides conséquentes. Nous participerons activement à son élaboration et vous aurez les renseignements en mairie et par voie de presse ou affiches.

Notre site, dès qu'il sera opérationnel le relaira.

Il reste trop de logements vacants ou en déshérence comportant des risques pour les riverains tant sur l'espace public que privé, attention chacun est **responsable** de son bien. Nous sommes vigilants à anticiper tout risque d'accident (chute de tuiles, de pierres, terrain avec puits non fermé etc.) et prenons à chaque fois les mesures nécessaires auprès des propriétaires.

Il existe aussi des biens sans maîtres (abandonnés) nous réglons ces problèmes au cas par cas.



Nous vous souhaitons un bel été en espérant que l'accalmie de la crise sanitaire se maintienne et que nous puissions profiter au mieux de ces beaux jours.